

**COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL DU 29 AOÛT 2016**

L'an deux mil seize, le vingt-neuf août à 18h30, les membres du comité syndical, dûment convoqués le vingt-cinq août deux mil seize, se sont réunis sous la Présidence de Madame Nicole PAIRE, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 12

Étaient présents : Marie-Thérèse CHARTIER, Virginie ELSHOUT, Nicole PAIRE, Marie PRUNIER, Jeanine ROUANET, Miguel BACAÏCOA, Loïc BATTAIS, Éric DELISLE, Mickaël FERTIN, Emmanuel VALLEE

Étaient absents excusés : Anthony AUBREE donne pouvoir à Loïc BATTAIS

Henri RAULT donne pouvoir à Marie PRUNIER

Étaient absents : Patrick COLLET

N°29/2016 : Point sur les contrats

Madame la Présidente présente les 3 solutions proposées par Monsieur BATTAIS pour répondre aux besoins du SIRS tout en ne diminuant pas les horaires des agents.

Madame PRUNIER souligne, conformément aux remarques de Madame ELSHOUT que les solutions une et deux ne peuvent être mises en place puisque cela toucherait à un poste d'ASTEM nécessairement diplômé. Les membres du comité discutent autour de la troisième solution et notamment sur les capacités des agents à être placés sur des postes différents.

Madame La Présidente demandent au Comité Syndical de prendre position concernant les possibilités de modification du nombre d'heures des contrats.

Les membres du comité votent à l'unanimité dans la mesure du possible, de ne pas diminuer le nombre d'heures des agents concernés.

Madame ELSHOUT précise que Madame DESCORMIERS a trouvé un contrat dans une autre école et qu'elle ne renouvelle pas son contrat avec le SIRS cette année. Ses heures sont donc à répartir dans les missions des autres agents. La proposition d'ouverture d'un poste de coordinateur ne semble plus correspondre au profil des agents proposés, de nouvelles activités doivent donc être trouvées afin de ne pas diminuer leurs heures. Les membres du comité décident d'approuver la solution 3 en ajustant les heures des agents en fonction des besoins.

Après discussion, les membres du comité décident d'engager une réflexion concernant le transfert de compétences des Cantines et du ménage à l'école des communes vers le SIRS et de l'inclure dès l'exercice 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45 heures.

Récapitulatif des décisions prises au cours de la séance du 24 août 2016 :

N°24/2016 : Démission de Madame ELSHOUT et bilan de son année scolaire

N°25/2016 : Point sur les contrats

N°26/2016 : Point sur les temps d'activités périscolaire

N°27/2016 : Révision de la décision prise précédemment sur le minibus

N°28/2016 : Questions diverses

Mme PAIRÉ Nicole	M. BATTAIS Loïc	Mme BESNARD Virginie
M. RAULT Henri	Mme PRUNIER Marie	M. VALLEE Emmanuel
M. BACAICOA Miguel	Mme CHARTIER Marie- Thérèse	M. COLLET Patrick
M. DELISLE Éric	Mme ROUANET Jeanine	M. AUBREE Anthony
M. FERTIN Mickaël		